

LE CONSEIL MUNICIPAL ET LA POPULATION PRESENTS POUR L'INAUGURATION DE L'AVENUE A. PEIRE

Le dimanche 13 octobre 1974, aux premières heures de la matinée, la population seynoise apprenait la mort subite, à l'âge de 73 ans, de M. Alex Peiré, adjoint au maire.

L'annonce de cette mort fut accueillie avec une profonde tristesse, et le mardi 15 octobre, une foule émue accompagnait à sa dernière demeure Alex Peiré.

Une année s'est écoulée et le souvenir d'Alex Peiré demeure dans bien des cœurs. Quelques jours après sa disparition, la municipalité avait pris la décision qu'une artère de notre ville porterait le nom de celui qui avait consacré trente années de sa vie à la gestion de la commune.

C'est hier, en présence de très nombreuses personnalités seynaises qu'a eu lieu l'inauguration de cette avenue, partant de l'avenue d'Estienne-d'Orves, et allant jusqu'au chemin de Moneiret.

Parmi ceux qui avaient tenu à assister à cette inauguration, aux côtés de Mme Vve Alex Peiré, et de ses enfants, il y avait notamment M. Philippe Giovannini, député-maire ; MM. Passaglia, Sprecher, Jouvenceau, adjoints au maire ; Mme Josette Vincent, adjointe au maire ; de nombreux membres du conseil municipal ; M. Jacques Besson, président en disponibilité des Amis de La Seyne Ancienne et Moderne ; M. Raymond Gay, directeur des services techniques de la ville ; M. Jean Ravoux, secrétaire général de l'O.M.C.A. ;

M. Foglino, directeur des autobus « Etoile » ; le lieutenant Amico et l'adjudant Dipilla, des sapeurs-pompiers ; M. Blanc, de la délégation cantonale ; M. Chambon, secrétaire général de la mairie et M. Pastorino, secrétaire adjoint ; M. Baume, représentant le Comité Bouliste de l'Ouest varois, des membres de l'Académie du Var, ainsi que des représentants d'associations culturelles, sportives et patriotiques de notre cité.

M. Philippe Giovannini, en tant que député-maire, et Mme Vve Alex Peiré devaient dévoiler la plaque portant les inscriptions

suivantes : « Avenue Alex-Peiré, maire adjoint - 1901-1974 ». M. Marius Autran, conseiller régional et adjoint au maire, prenait ensuite la parole.

UNE EMOUVANTE ALLOCATION

M. Marius Autran, avec émotion, déclarait notamment :

« Au nom du conseil municipal, il m'échoit le redoutable honneur de rendre hommage à la mémoire de notre regretté camarade Alex Peiré.

« Une année déjà s'est écoulée, depuis cette douloureuse matinée

du dimanche 13 octobre, où nous apprenions la nouvelle brutale de sa disparition (...).

« Il nous était d'autant plus difficile de l'admettre que nous avions rencontré notre camarade quelques heures auparavant, participant au 30e anniversaire de la Libération, avec ses camarades de la Résistance.

« Nous vivions alors depuis quelques jours dans la pensée de fêter avec lui ses trente années de mandat municipal (...).

« Personne ne pouvait s'attendre à une fin aussi foudroyante que prématurée.

« Personne n'osait y croire et instantanément, les témoignages de condoléances émues affluaient au domicile du défunt, ainsi qu'à l'hôtel de ville (...).

SON SOUVENIR DEMEURE

M. Marius Autran, après avoir rappelé que les obsèques d'Alex Peiré avaient mobilisé des milliers de personnes, poursuivait ainsi :

« Nous sommes séparés d'Alex Peiré, mais son souvenir ne nous a pas quittés pour autant.

« Il demeure vivace d'abord parmi les siens. Il ne pourrait en être autrement. Alex est toujours présent dans son cabinet de travail. Un grand portrait nous fait retrouver son sourire, l'éclair de ses yeux au regard pénétrant est fixé sur sa chaise de travail, qui semble l'attendre, sur les armoires où s'alignent des reliures rares auxquelles, à juste titre, il attachait tant de prix, sur les statuettes, sur les objets d'art dont il avait le culte et qu'il avait collectionnés passionnément, sur les toiles où il avait fixé les plus beaux paysages de notre Provence.

« Son souvenir demeurera tenace parmi ses camarades de la municipalité, parmi les milliers d'amis qu'il pouvait compter.

« Son souvenir indélébile demeurera vivant aussi longtemps que nous vivrons nous-mêmes, mais auparavant, nous avons le devoir d'instruire les générations qui vont nous succéder. Les instruire sur ce que firent des hommes comme Alex Peiré pour le développement de La Seyne, pour le bien-être de ses habitants ».

UN APPEL AUX JEUNES

Des hommes comme Alex Peiré ne doivent pas être oubliés et M. Autran lançait un appel aux jeunes :

« Nous formulons l'espoir que les jeunes historiens en puissance dans notre localité, compléteront l'admirable histoire de La Seyne, que M. Baudoin nous a donnée, et que dans l'histoire de notre municipalité, qui date de presque trente ans, l'œuvre accomplie par Alex Peiré figurera en bonne place.

« Ainsi, la ligne des hommes comme Pierre Fraysse, Toussaint Merle, Etienne Peyre, qui aura marqué profondément l'histoire de notre cité, ne sera pas oubliée ».

Cette allocution, M. Autran la concluait en rappelant qu'Alex Peiré avait été « un démocrate ayant défendu toute sa vie durant un idéal de liberté, de justice et de paix ».

M. Autran, au nom du conseil municipal, pour terminer, renouvelait à Mme Peiré, à ses enfants et petits-enfants, l'expression de ses sentiments affectueux à l'occasion de ce douloureux anniversaire, et leur exprimait pour le présent, l'assurance de sa profonde sympathie et pour l'avenir, celle de sa constante sollicitude.

(Recueilli par P. Ch.)

NOS PHOTOS :

1) Pendant l'allocution de M. Marius Autran.

2 et 3) De nombreuses personnes avaient voulu rendre hommage à Alex Peiré.

(Photos M. Putti)

